



2 av Saint Pierre
17 700 SURGERES

Tél. 05 46 41 39 04

n.environnement17@wanadoo.fr
www.ne17.fr



SOS-Rivières & Environnement

Association Loi 1901 pour la protection de l'eau et de l'environnement

Affiliée à France Nature Environnement
25, rue André Brisson - 17400 Saint-Jean d'Angély

tél : 05 46 26 38 65

Courriel : sos.rivieres@laposte.net

Janvier 2020

Contact :

Jean-Marie BOURRY
07 82 16 38 17

Dossier de presse

FORTE HAUSSE DES ACHATS DE PESTICIDES EN CHARENTE-MARITIME EN 2018



La Charente-Maritime évolue au sein des départements les plus contaminés par les pesticides.

Elle a connu en 2018 une **hausse des achats de substances pesticides de + 33,8%**, supérieure à l'évolution nationale de + 24% de ces substances actives.

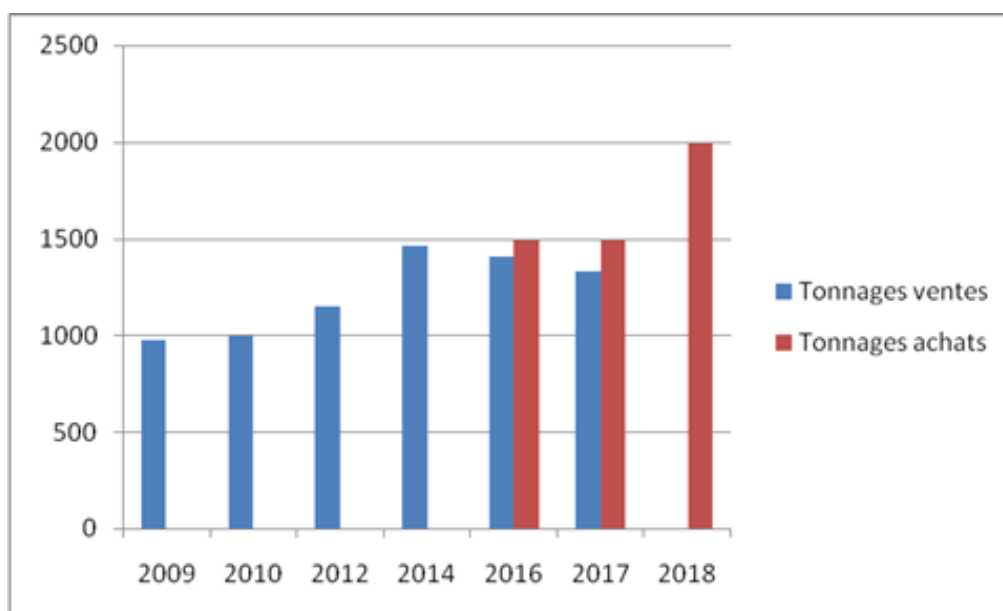
Le département recule de la 8^{ème} à la 9^{ème} place, mais les écarts de quantités avec les départements le précédant sont plus faibles. Les résidents de Charente-Maritime n'achètent que 3% de moins de substances que ceux de Seine-Maritime situés en 5^{ème} position.

Rang	CP DEPARTEMENTS	ACHATS 2018 SUBSTANCES (tonnes)
1	33 Gironde	4 047
2	80 Somme	3 299
3	62 Pas-de-Calais	3 199
4	51 Marne	2 742
5	76 Seine-Maritime	2 363
6	30 Gard	2 325
7	59 Nord	2 323
8	34 Hérault	2 283
9	17 Charente-Maritime	2 276
10	2 Aisne	2 017

**Evolution des quantités de substances actives pesticides achetées par les résidents
En tonnes, et déduction faite des substances soufrées autorisées en agriculture biologique**

Ventes/achats	2008	2010	2012	2014	2016	2017	2018	Evolution2017/2018
Total toutes substances	1320,8	1148,0	1265,8	1642,6	1689	1701	2276,4	+33,8%
Substances soufrées	77,0	151,7	116,4	178,7	200	214	288	+34,5%
Totaux pesticides Hors soufre	1243,8	996,6	1149,4	1463,9	1489	1487	1988,4	+33,7%

Tonnages commercialisés de 2008 à 2018 en Charente-Maritime :



Les **2 276 tonnes achetées en 2018** correspondent à **337 substances différentes**, dont une trentaine seulement est admise en culture biologique.

Il ne s'agit que des substances actives, lesquelles ne pèsent qu'entre 20 et 80% des produits commercialisés, les autres composants étant des adjuvants chimiques principalement destinés à rendre la substance active plus pénétrante et agressive. Ils peuvent être aussi toxiques que la substance elle-même.

Evolution des substances et toxicité

Les produits les plus toxiques **présentent pour 66% de l'ensemble des substances pesticides en 2018. Leurs achats sont en hausse de + 29% par rapport à 2017.** Cette classification est minimaliste puisque les impacts CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) ne sont découverts qu'après des années de dommages collatéraux.

L'argument justifiant cette augmentation d'achats par une anticipation de la hausse de la RDP (redevance pour pollutions diffuses) au 1^{er} janvier 2019 est à nuancer. L'augmentation des achats porte sur les substances classifiées CMR dont la taxe passe de 5,10 euros/kg à 9 euros/kg, mais aussi sur les autres substances dont la taxe change peu. Par ailleurs, le soufre qui n'est pas assujéti à la RDP, croît dans les mêmes proportions. A moins que l'origine de cette hausse ne réside en partie dans la systématisation des traitements préventifs.

314 substances sont soumises à la RPD en raison de leur toxicité envers l'environnement et/ou la santé. Leur classification administrative et leur évolution sont les suivantes :

Classification	Quantité en tonnes 2017	Quantités en tonnes 2018	Evolution 2017/2018
Autre	534,21	772,7	+44,6%
N minéral	57,62	93,6	+62,5%
N organique	673,43	831,2	+23,4%
T, T+, CMR	436,02	578,88	+32,7%
TOTAUX (tonnes)	1701	2276,38	

Classification officielle :

- **N minéral** : substance minérale dangereuse pour l'environnement
- **N organique** : substance organique dangereuse pour l'environnement
- **T** : substance toxique ; **T+** : substance très toxique
- **CMR** : substance cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction
- **Autre** : autre substance.

En agriculture biologique, nous trouvons le soufre pour 12,6% du total, ainsi que les phosphates de disodium et de potassium comme fongicides pour 5% du total, et 26 autres substances pour 0,08% du total (huiles végétales, kaolin, bacillus, bicarbonate, laminarine, phosphate ferrique).

LOCALISATION DES HAUSSES D'ACHATS ET DES PLUS FORTES PRESSIONS PESTICIDES

Les trois grandes catégories de substances pesticides évoluent différemment :

- **Fongicides** – Les 14 fongicides le plus employés en viticulture et les plus toxiques connaissent la hausse la plus forte : **+56%** d'achats (soit 857 tonnes), auxquels il faut ajouter les fongicides **SDHI** en hausse de **+33,6%** (soit 18 tonnes) ;
- **Herbicides** – Les 9 herbicides les plus utilisés (totalisant 608 tonnes) sont en hausse de **+16,8%** (dont **+21,7% pour le glyphosate**) ;
- **Insecticides** – Ils régressent globalement de **-12%** avec la fin des néonicotinoïdes ; une hausse des solutions de lutte agrobiologique est à noter bien que celles-ci restent marginales.

La hausse est massivement localisée dans les secteurs de viticulture (hors îles) où l'on constate les plus fortes pressions pesticides à l'hectare sur de très vastes étendues.

Sur les secteurs de code postal à orientation viticole du département, les achats augmentent globalement de 40% pour arriver à un total de 1 223,8 tonnes. Ils représentent **61,5% des achats** de pesticides sur le département, alors que la vigne ne couvre que **11% des terres cultivées** de Charente-Maritime. **Le label de Haute Qualité Environnementale ne semble pas être entré dans les pratiques.**

Code postal (CP)	Ville principale du secteur de code postal	Achats pesticides en 2017 en kg hors soufre	Achats pesticides en 2018 en kg hors soufre	Évolution hors soufre	Evolution avec soufre
17770	Burie	88 656,64	138 519	56,2%	50,9%
17260	Gémozac	59 300,26	92 200	55,5%	59,4%
17610	Chaniers	27 226,32	41 631	52,9%	46,9%
17160	Matha	86 984,63	127 847	47,0%	41,2%
17800	Pons	111 826	162 910	45,7%	45,2%
17520	Archiac	108 210	154 169	42,5%	40,7%
17100	Saintes	28 961,73	41 254	42,4%	42,2%
17490	Beauvais-sur-Matha	39 957,47	55 353	38,5%	29,3%
17120	Semussac	70 633,28	95 103	34,6%	40,0%
17500	Jonzac	98 001,34	128 187	30,8%	32,0%
17240	Saint-Genis-de-Saintonge	76 742,86	97 905	27,6%	28,8%

Pour les **secteurs de grande culture et de polyculture élevage**, l'évolution des zones de code postal les plus importantes est similaire à celle des secteurs de viticulture ; mais si elle porte sur des tonnages moins importants, les substances sont tout aussi toxiques.

Code postal (CP)	Ville principale du secteur de code postal	Achats pesticides en 2017 en kg hors soufre	Achats pesticides en 2018 en kg hors soufre	Évolution hors soufre	Evolution avec soufre
17170	Saint-Jean-de-Liversay	23 508,38	34 267	45,8%	45,9%
17210	Montlieu-la-Garde	19 744,67	28 683	45,3%	44,3%
17250	Pont-l'Abbé-d'Arnould	39 908,66	55 686	39,5%	38,6%
17460	Thénac	29 212,61	40 300	38,0%	38,6%
17350	Saint-Savinien	13 858,67	18 354	32,4%	39,9%
17130	Montendre	34 414,04	45 439	32,0%	31,4%
17380	Tonnay-Boutonne	22 288,08	28 251	26,8%	29,6%
17600	Saujon	40 293,06	50 945	26,4%	28,0%
17400	Saint-Jean-d'Angély	54 967,64	69 056	25,6%	24,3%
17430	Tonnay-Charente	20 823,42	25 345	21,7%	23,7%
17330	Loulay	34 727,89	41 743	20,2%	22,2%
17470	Aulnay	27 780,63	32 229	16,0%	18,9%
17220	Sainte-Soulle	33 978,24	38 282	12,7%	13,6%
17540	Vérines	19 437,20	21 618	11,2%	10,0%
17700	Surgères	46 004,26	49 229	7,0%	9,1%
17290	Aigrefeuille-d'Aunis	26 150,37	24 756	-5,3%	-7,1%

Le classement de la pression pesticide par secteur de code postal ne change pas par rapport aux achats 2017 ; cette pression est très forte sur les secteurs viticoles. Beaucoup de secteurs mixent les cultures, mais à l'hectare de culture, la pression pesticide est **de l'ordre du quadruple entre les secteurs viticoles et céréaliers.**

Malgré une hausse plus faible en 2018, la **viticulture insulaire** figure encore parmi les plus forts achats 2018 (hors soufre) rapportés à l'hectare de surface agricole, ce qui est surprenant au regard des achats concomitants de substances utilisées en agriculture biologique.

Cette contamination du territoire est aussi à évaluer par rapport à l'ensemble de la superficie totale du secteur de code postal ; dès lors les secteurs viticoles insulaires connaissent une contamination à l'hectare de superficie totale similaire aux secteurs céréaliers à fort ratio de SAU.

La volatilité des molécules entraîne une **contamination du secteur qui est fonction de l'importance des surfaces agricoles et des quantités de substances toxiques utilisées.**

Sur ces critères, la **viticulture hors îles**, avec des ratios de SAU importants, présente les **achats les plus importants rapportés à la surface totale** : Archiac 8,83 kg/ha, Burie 6,89 kg/ha, Matha 6,54 kg/ha, Pons 6,3 kg/ha, Gémozac 6,26 kg/ha, Jonzac 6,19 kg/ha.

Ci-dessous est présenté le **classement des plus importantes pressions pesticides rapportées à l'hectare de SAU**. Sur les 79 secteurs de code postal du département, seuls les **14 plus importants** sont mentionnés ; ils relèvent tous d'une orientation **viticulture**.

Code postal (CP)	Ville principale du secteur de code postal	Achats hors soufre en 2018 par les résidents secteur CP (en kg)	Surface agricole du secteur de code postal en hectares	Achats excluant soufre rapportés à l'hectare de surface agricole (en kg)	Achats incluant soufre rapportés à l'hectare de surface agricole (en kg)	Achats excluant soufre rapporté à l'hectare de surface totale du secteur de Code Postal en (Kg)	Pourcentage de terres agricoles par rapport à la surface totale du secteur de Code Postal
17670	La Couarde-sur-Mer *	2920	202	14,46	55,26	3,79	0,23
17840	La Brée-les-Bains	1 697	120	14,14	20,74	2,33	0,17
17520	Archiac	154 169	13372	11,53	13,17	8,83	0,77
17580	Le Bois-Plage-en-Ré *	2803	253	11,08	18,34	2,63	0,21
17770	Burie	138 519	13425	10,32	12,10	6,89	0,67
17740	Sainte-Marie-de-Ré *	2272	221	10,28	24,62	2,36	0,22
17260	Gémozac	92 200	10162	9,07	10,75	6,26	0,69
17610	Chaniers	41 631	4591	9,07	10,43	5,09	0,56
17160	Matha	127 847	15192	8,42	9,69	6,54	0,78
17800	Pons	162 910	19456	8,37	9,52	6,30	0,75
17500	Jonzac	128 187	15455	8,29	9,21	6,19	0,75
17190	Saint-Georges-d'Oléron	4 242	531	7,99	15,98	0,91	0,11
17100	Saintes	41 254	6042	6,83	7,74	3,04	0,45
17240	Saint-Genis-de-Saintonge	97 905	14419	6,79	7,78	4,49	0,66

EVOLUTION PAR CATEGORIE DE SUBSTANCES PESTICIDES

FONGICIDES

14 substances achetées à plus de 10 tonnes en 2018 affichent un total de 857 tonnes, en hausse de 55,7% par rapport à 2017. Ces 14 substances pèsent pour 43% de la totalité des substances hors soufre.

Hormis 2 substances, elles sont **classées N minéral, N organique ou T, T+, CMR**.

Utilisés avec des tonnages variant de 0,2 tonne à 10 tonnes, 51 autres fongicides sont utilisés totalisant 115 tonnes en 2018, avec des classifications justifiant également le paiement de la RPD.

Dans le même temps, il y a une **hausse notable des fongicides utilisés en agriculture biologique** ; les achats de **soufre** se sont accrus de 34,5% à 288 tonnes, et les phosphates de potassium et de disodium sont en hausse de 53% à 112 tonnes. Ces fongicides ne sont pas soumis à la RPD, et leur évolution doit refléter le développement de la viticulture biologique.

Fongicides SDHI

Parmi les fongicides, la famille des SDHI nécessite de bien moindres quantités, pour un impact plus puissant par rapport aux autres fongicides. Ces substances plus récentes, **très controversées**, sont en hausse de 33,6% en 2018, pour un total de 18,5 tonnes.

Leur principe consiste à bloquer la respiration mitochondriale. La substance agit sur la succinate déshydrogénase, qui est une enzyme présente chez un grand nombre d'être vivants (jusqu'aux bactéries) et qui participe à des phénomènes complexes de métabolisation, à la respiration cellulaire.

Des scientifiques de l'INSERM avec Pierre Rustin, généticien, directeur de recherches au CNRS, et sept autres scientifiques, issus d'instituts de recherche renommés (CNRS, Inserm, Inra) dénoncent l'extrême gravité de cette contamination et **l'insuffisance des tests de toxicité** ayant permis la mise sur le marché de ce type de substances. Selon eux, les SDHI peuvent déclencher des anomalies génétiques, provoquer des tumeurs et des cancers, des encéphalopathies sévères, des maladies neurologiques graves. Les classifications de ces substances ne sont pas en adéquation avec ces graves alertes.

9 substances SDHI sont utilisées dans le département, parmi les 11 commercialisées en France. La plus achetée est le **boscalid**, dont les recommandations d'utilisation sont de seulement **80 grammes à l'hectare**.

Comme les perturbateurs endocriniens, les SDHI impactent à dose infinitésimale, notamment dès le stade fœtal.

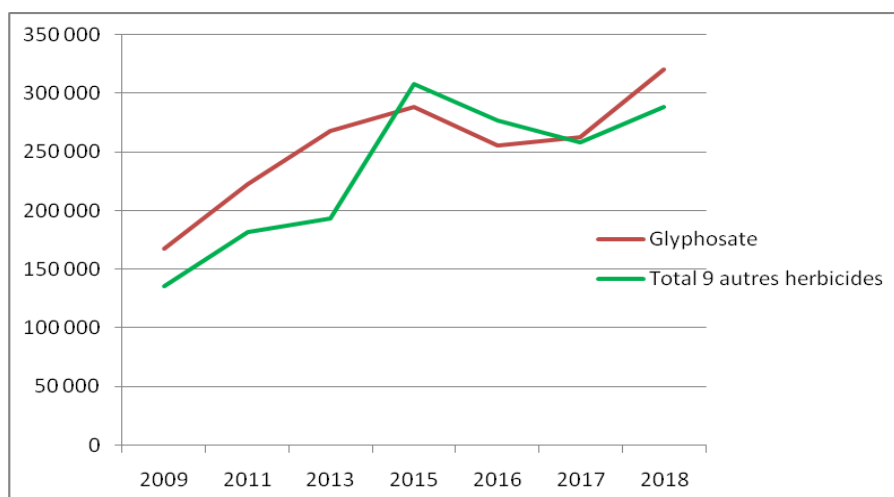
HERBICIDES

Depuis 2009, la hausse est de +100% pour le glyphosate et les 8 autres herbicides utilisés à plus de 15 tonnes par an, mentionnés dans le graphe ci-dessous. Par rapport à 2017, la hausse est de 21,7% pour le glyphosate et de 11,7% pour les 8 autres herbicides, l'un d'entre eux ayant été interdit (l'isoproturon).

Le **glyphosate** est le symbole de cette contamination. C'est le plus massivement utilisé et il représente en Charente-Maritime **16% de l'ensemble des pesticides, hors soufre**. La dernière étude Agrican publiée en décembre 2019 sur cette substance démontre encore une fois la pertinence de l'avis du CIRC quant à son impact cancérigène.

60 autres substances herbicides classées CMR ou N organique, ont été achetées en 2018 pour un total de 126 tonnes.

Tableau des substances herbicides commercialisées en kg :



INSECTICIDES

Les achats de substances néonicotinoïdes ont été divisés par 4 en 2018. Ils sont interdits à compter de septembre 2018. Les utilisateurs se sont en partie reportés sur d'autres insecticides.

Le cumul de l'ensemble des insecticides les plus connus présente une **baisse de -12%**, soit 38,69 tonnes, résultant de l'interdiction des néonicotinoïdes et de la hausse de + 13,8% de l'ensemble des autres substances insecticides.

Dans le même temps, les deux principales substances de confusion sexuelle sont stables depuis 2016 avec 685 kg, et l'on constate une forte croissance de la famille des bacillus utilisés en agriculture biologique, laquelle évolue de 34 kg en 2016 à 252 kg en 2018.

Régulateurs de croissance, nématicides, molluscicides

Ces trois catégories de substances présentent des évolutions contrastées. Leur total en hausse de 4% s'établit à 43,7 tonnes, dont 76% est constitué par les régulateurs de croissance.

Les régulateurs de croissance, principalement utilisés sur les céréales, sont en hausse de 27%. Les nématicides sont en baisse de -61% et les molluscicides sont en régression de -29%.

Ce constat 2018 ne porte guère à l'optimisme quant à l'émergence d'une réelle volonté de l'agriculture conventionnelle pour évoluer vers une forte réduction des agrottoxiques. Quelles qu'en soient les raisons – anticipation d'une taxe à venir ou systématisation des traitements préventifs – aucune n'est compatible avec une projection dans un futur moins contaminé, du moins à court et moyen terme.

Malgré des plans Ecophyto assortis d'un budget annuel de 70 millions d'euros depuis 10 ans, malgré les programmes Re-sources, les mesures agro-environnementales, les fermes Dephy, les certificats d'économie de pesticides, le label HVE, malgré l'expression affirmée des citoyens pour une agriculture durable et non polluante, malgré les alertes graves sur nombre de substances, rien n'y fait, pour le moment. Le lobby agrochimique manœuvre pour déjouer toute immixtion environnementale, avec l'appui du monde agricole conventionnel. Le court terme et la défense des intérêts corporatistes immédiats restent la norme.

L'addiction aux pesticides se renforce derrière la duplicité d'une communication officielle rassurante et lénifiante. Les milieux naturels s'effondrent et la politique environnementale ne tente d'infléchir l'agriculture conventionnelle que sous des formes non contraignantes, escomptant sur la démarche volontaire, la prise de conscience et le bon vouloir. Manifestement rien n'avance, bien au contraire.

SOS Rivières et Environnement
Jean-Louis Demarcq
Président



Nature Environnement 17
Patrick Picaud
Président

